

Parés pour la campagne de vaccination !



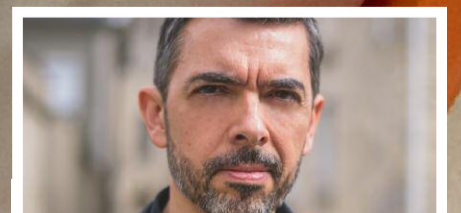
P3 / Écoles incendiées : la générosité reste de mise.



P4 / 2021, année pour équiper le Vélo à Étampes.



P5 / C'est l'heure de déguster la galette !



P7 / Laurent Malot : un 7^e roman terriblement d'actualité.

CHSE : LA CAMPAGNE DE VACCINATION A DÉMARRÉ LE 6 JANVIER



« Depuis le 6 janvier, nous avons lancé la campagne de vaccination contre la COVID-19 avec le vaccin de Pfizer BioNTech. Sont concernés pour l'instant les résidents de l'EHPAD Paul-Fenoll, des patients des unités de soin longue durée. Tous ces patients les plus fragiles et vul-

nérables doivent être volontaires pour se faire vacciner. Une soixantaine de résidents de l'EHPAD ont déjà été concernés », assure le directeur du Centre Hospitalier Sud-Essonne, Christophe Misse. « On a également lancé la campagne à destination des professionnels de



Le Directeur du CHSE Christophe Misse a montré l'exemple en étant l'un des 2 premiers professionnels de santé à se faire vacciner.



Le Président de la Commission Médicale d'Établissement du CHSE, le médecin réanimateur Jean-Charles Lorenzo.

santé de plus de 50 ans du CHSE. Là aussi, cela a concerné une soixantaine de personnes. Avec le Dr Lorenzo, nous avons d'ailleurs souhaité montrer l'exemple en étant les 2 premiers vaccinés le 6 janvier. C'était important pour prouver qu'il n'y a pas de craintes à avoir. A la demande de l'Agence Régionale de Santé (ARS) Ile-de-France, nous avons élargi cette semaine aux professionnels de santé libéraux de plus de 50 ans qui peuvent désormais se faire vacciner au sein du nouveau plateau de consultations du site d'Étampes. Sur ces premières vac-

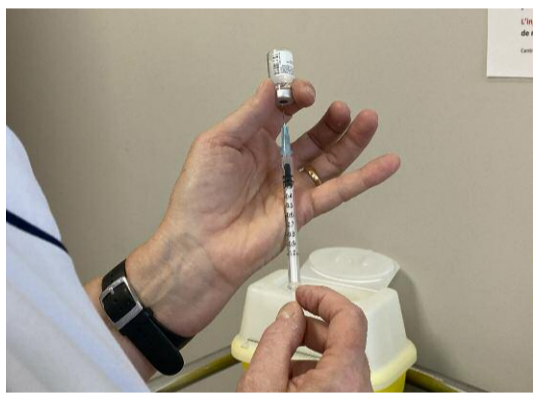
cinations, nous n'avons noté aucun effet indésirable. »

Et pour les autres ?

« La campagne pour les personnes âgées de plus de 75 ans va pouvoir débuter à partir du 18 janvier. L'organisation est en train de se mettre en place avec les services de l'ARS. Les plus de 65 ans suivront. Nous appliquons à notre échelle la stratégie vaccinale définie par le Gouvernement », résume Christophe Misse.

Campagne de vaccination : la Ville anticipe pour être prête

Être prête pour le jour « J ». A la demande du maire, une réunion s'est tenue jeudi 7 janvier, à la Cité administrative du Carrefour des Religieuses pour préparer l'organisation d'un protocole de campagne de vaccination exceptionnelle. « L'objectif à atteindre consiste à être en mesure de déployer rapidement un dispositif de vaccination adapté à Étampes et aux besoins de l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour répondre à la crise sanitaire », a souligné le maire aux responsables des services municipaux. « Le cahier des charges de l'ARS pour aménager un vaccinodrome est assez dense. Nous avons donc tout examiné point par point pour répondre aux critères demandés. Le lieu qui serait le plus adapté à la situation semble être la salle des fêtes car il existe dans cette infrastructure municipale un accès aux personnes à mobilité réduite, des sanitaires, des points d'eau pour le lavage des mains, des frigos pour la conservation des vaccins, tout ce qu'il faut aussi pour que les médecins puissent se connecter à internet... L'espace est également suffisamment



grand pour accueillir du public en sécurité, avec un espace de confidentialité permettant de mener un entretien pré-vaccinal, l'aménagement d'un cheminement « marche en avant » pour éviter les croisement de flux, etc. », explique Fabienne Normand, responsable du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale). « Le choix de ce lieu, plutôt qu'un gymnase, permettrait aussi de ne pas pénaliser les activités sportives des établissements scolaires de la Ville », ajoute-t-elle. A suivre...

3 agents hospitaliers honorés de très hautes distinctions nationales

C'est paru au Journal Officiel du 1^{er} janvier. 3 agents du CHSE vont recevoir de très hautes distinctions nationales. Marie-Odile Morel, cadre supérieure de santé et membre du Conseil de surveillance fait en effet partie de la promotion civile de la Légion d'honneur. Lors du Conseil de surveillance du CHSE le 8 janvier, Jean-Charles Lorenzo, médecin anesthésiste réanimateur et président de la commission Médicale d'Établissement et Louis-Jean Marchina, le Président du Conseil de surveillance étaient heureux de lui annoncer la bonne nouvelle. Deux autres professionnels du CHSE sur le site de Dourdan ont été promus à l'ordre national du Mérite : le Dr Chuyen Vu Dinh (médecin réanimateur et chef de service à l'Unité de Surveillance continue) et Sandrine Mary (infirmière aux urgences). « Ces distinctions nous honorent, et au-delà des personnes, distillent l'engagement de l'ensemble de la communauté hospitalière du Centre Hospitalier Sud-Essonne, à la fois face à la Covid-19, mais aussi au quotidien pour prendre en charge les patients des bassins de vie de Dourdan et



d'Étampes », déclare Christophe Misse, directeur du CHSE. Les insignes aux 3 agents hospitaliers seront remises prochainement.

COVID-19 : À ÉTAMPES, LA STABILITÉ EST TOUJOURS DE MISE

« Les chiffres de patients hospitalisés ne diminuent plus depuis près d'un mois. Nous avons atteint un plateau, notamment pour les patients COVID hospitalisés en réanimation puisque nous avons encore 8 lits occupés. Il y a une légère diminution pour les patients en médecine puisque nous en comptons 14 actuellement », estime le directeur du CHSE, Christophe Misse. « Nous nous attendons à devoir remobiliser nos capacités hospitalières dans les jours et semaines à venir. Ceci résulte des conséquences des fêtes de fin d'année qui vont se répercuter très prochainement mais aussi des nouveaux variants du virus de la COVID qui ont commencé à circuler sur le territoire national. Nous n'en avons pas encore observé au CHSE mais nous nous y préparons. Cette 2^e vague aura en fait été moins brutale mais beaucoup plus longue que la 1^{re}. A l'heure actuelle, les visites restent autorisées et régulières, en secteur d'hébergement, en court ou long séjour. Mais nous restons bien évidemment attentifs et vigilants quant à l'évolution des choses. »



LE CHSE RECHERCHE DES RENFORTS

Le Centre Hospitalier Sud-Essonne recherche des renforts administratifs pour rejoindre l'équipe de vaccination anti-COVID19. Pour ces postes qui concernent l'accueil-secrétariat, il est demandé de faire preuve de capacités organisationnelles, d'aisance dans l'utilisation de l'outil informatique mais aussi de disponibilité, de réactivité et d'un bon relationnel. Il s'agit de CDD d'un mois potentiellement renouvelable sur la durée de la campagne de vaccination, avec une rémunération basée sur le SMIC. **Candidature (CV et lettre de motivation) à transmettre à : secretariatDRH-DS@ch-sudessonne.fr**

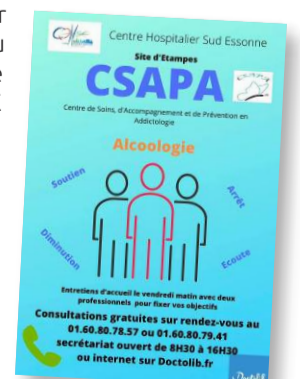


À SAVOIR

LE CSAPA POUR ARRÊTER OU LIMITER SA CONSOMMATION D'ALCOOL



Si vous souhaitez diminuer ou arrêter votre consommation d'alcool, l'équipe du Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) au CHSE d'Étampes peut vous y aider gratuitement et en toute confidentialité. Durant le mois de janvier, l'équipe a mis en place une permanence téléphonique tous les lundis de 9 h à 11 h pour le challenge Dry January (janvier sobre) qui vise à passer le mois sans alcool. Mais l'unité composée de 4 professionnelles (un médecin, une psychologue, une diététicienne et une assistante sociale) fonctionne toute l'année. Après la prise de contact par téléphone, un rendez-vous de 1^{er} accueil chaque vendredi matin pour définir les besoins, motivations et objectifs. Un profil de prise en charge est alors dégagé. **Prise de rendez-vous au 01 60 80 78 57 ou 01 60 80 79 41 ou sur Doctolib.**



ÉCOLES INCENDIÉES : LE VENT DE SOLIDARITÉ CONTINUE À SOUFFLER

Si le froid gagne du terrain en ce début d'hiver, il est aussi des actes qui réchauffent les cœurs. En témoigne la vague de solidarité et de générosité qui se poursuit à Étampes à la suite des incendies dans les écoles Louise-Michel et Jean-de-La-Fontaine.

DES DIZAINES DE SACS CRÉÉS POUR LES BOUTS-DE-CHOUX

Elle souhaite rester anonyme mais ne pouvait pas rester les bras croisés. Ancienne assistante maternelle durant 30 ans, une Étampoise était intervenue avec beaucoup d'émotions en pleine réunion, lundi 4 janvier à Valnay, avec le Directeur académique des services de l'Éducation nationale de l'Essonne, le Sous-préfet d'Étampes, le Maire d'Étampes et les équipes éducatives des 2 écoles sinistrées. « En tant que mère et grand-mère, on ne peut qu'être bouleversée par ce qui est arrivé. Je me suis demandée comment je pouvais aider. Étant couturière confirmée, j'ai ainsi proposé de fabriquer des petits sacs pour que tous les enfants puissent y mettre leurs chaussons. Les directrices des 2 écoles m'ont commandé 135 sacs. » Une semaine plus tard, le 11 janvier, les 135 sacs étaient fin prêts et livrés. « Les 2 merceries d'Étampes (Ma Mercerie au 4, rue de la Juiverie et Elodie Mercerie au 2, place Notre-Dame) m'ont donné du matériel. J'ai pris du tissu à droite à gauche. Puis j'ai découpé, cousu et assemblé le plus vite possible. J'espère que les bouts-de-choux les apprécieront. » Une attention aussi délicate que cette gentille septuagénaire.



L'ESPACE JEAN-CARMET CONFECTIONNE DES SACS POUR LES CHAUSSONS DES ÉLÈVES

L'Espace Jean-Carmet participe également au formidable élan de solidarité en faveur des élèves des deux écoles maternelles incendiées, en lien avec les 2 établissements. Mariama Bah, animatrice du Centre social, avait déjà coordonné avec brio l'atelier couture pour la fabrication de masques pour les 6-11 ans scolarisés à Étampes. Elle anime tout au long de l'année l'atelier couture. La dernière mission qu'elle s'est lancée avec l'accord de Marie Passelergue, responsable de l'Espace Jean-Carmet, et Minely Bernière, directrice de la Politique de la Ville, consiste en la confection de petits sacs pour les chaussons des élèves. « Cela m'a fait mal qu'on brûle les affaires des enfants. C'est violent. J'ai une fille de 12 ans scolarisée. C'est horrible. Je suis solidaire. Cela me fait beaucoup de peine. Je veux aider. Je vais demander de l'aide aux couturières de l'atelier. Notre objectif est de réaliser une cinquantaine de sacs. »



CARREFOUR : NOUVELLE BELLE ACTION GRÂCE AU SIÈGE ET AUX SUD-ESSONNIENS



Carrefour avait déjà réagi sans attendre au mouvement de solidarité. Le 31 décembre, l'hypermarché offrait 2 palettes de jouets et de fournitures scolaires en soutien pour les écoles sinistrées. Mais l'enseigne ne s'est pas arrêtée là. « Dès que nous avons été sollicités, nous avons effectivement voulu réagir immédiatement par le biais de notre magasin. Mais j'avais également initié 2 autres actions : une demande au Siège de Carrefour ainsi que des appels

micros réguliers en magasin pour inciter les clients du Sud-Essonne à donner ce qu'ils voulaient. C'était normal d'agir. Nous avons tous été touchés par ces incendies », précise Fadoi Oro, la directrice. Jeudi 7 janvier, une délégation d'élus d'Étampes est ainsi venue récupérer 3 caddies bien chargés, en présence de collaborateurs de Carrefour. Encore une fois, la Ville remercie chaleureusement le groupe Carrefour et tous les clients contributeurs de cette magnifique action.

DAMIEN DEMICHEL, LE CAVISTE AU GRAND CŒUR



Présent sur le Marché du Centre-Ville pour la 3^e fois samedi 9 janvier avec sa compagne Marie, Damien Demichel est un caviste passionné qui souhaite faire découvrir des vins bio et naturels d'artisans vignerons partout en France. « J'ai été directement touché par les incendies des deux écoles. Il se trouve que ma compagne travaille dans

l'Éducation nationale, mes parents également. Cela m'a marqué. C'est pourquoi nous avons décidé de reverser l'intégralité des bénéfices de mon stand Le P'tit Coup d'Canon pour la caisse des écoles. » Un joli geste salué par les élus Sabah Aïd, Emmanuelle Royère et Mostefa Ghenaïm qui ont remercié au nom de la Ville ce caviste au grand cœur.

Une cagnotte en ligne lancée par les parents d'élèves du groupe scolaire Jean-de-La-Fontaine



Les parents délégués d'élèves du groupe scolaire Jean-de-La-Fontaine ont lancé une cagnotte en ligne suite à l'incendie qui a touché la maternelle. « Nous avons pris contact avec M. le Maire, le Service de la Vie scolaire et la directrice de l'école maternelle qui nous soutiennent dans notre démarche. L'argent récolté sera reversé à la Caisse des Ecoles », indique Messaouda Bouacherine, parent d'une écolière de CP de Jean-de-La-Fontaine et déléguée de parents d'élèves. Une cagnotte à retrouver sur <https://www.cotizup.com/jean-de-la-fontaine-etampes>

NATHAN : TOUTE UNE GAMME DE JEUX ADAPTÉS AUX 3-6 ANS

« Cela fait 20 ans que je connais cette Ville, qui est une des premières à m'avoir fait confiance quand je démarrais en tant que commerciale. Lorsque mon mari, pompier en Essonne, m'a prévenue des incendies dans les écoles, j'ai été bouleversée », relate Nathalie Arnou. Ni une, ni deux, celle qui est désormais commerciale Grands Comptes pour la société Nathan a décidé d'agir. « Avec l'accord de la Maison mère, j'ai récupéré toutes les erreurs de livraison sur mon secteur qui est très large



puisqu'il comporte les 7 départements d'Ile-de-France. » Lundi 11 janvier, Nathalie Arnou a ainsi pu déposer une belle cargaison de jeux en tous genres au service de la Vie scolaire. Livres, puzzles, jeux de construction pédagogiques ou de logique... Il y a de tout pour travailler tout en s'amusant. « Tout est en lien avec les savoirs fondamentaux pour les projets pédagogiques des professeurs », précise-t-elle. La Ville remercie chaleureusement Nathalie Arnou et la société Nathan.

FAITES MARCHER LE BOUCHE À OREILLE POUR LA BONNE CAUSE

Présent sur les marchés du Centre-Ville et de Saint-Gilles depuis plusieurs semaines, Aymeric Dreux s'est manifesté « pour remettre toute la recette du marché du samedi 16 janvier à la Caisse des Écoles d'Étampes. » Généreux dans sa cuisine, le chef du complexe hôtel-restaurants Le Bouche à Oreille La Maison des Blés l'est tout autant pour venir en aide aux écoliers de la commune. Se régaler et apporter sa pierre à l'édifice, 2 bonnes raisons d'aller rencontrer l'équipe d'Aymeric Dreux.



DÉPLACEMENTS À VÉLO : 3 AIDES POUR VOUS INCITER À PÉDALER EN TOUTE SÉCURITÉ

« Dans Paris à vélo on dépasse les autos, A vélo dans Paris on dépasse les taxis... », comme le chantait si bien Joe Dassin. Et si nous en faisons autant à Étampes ! En complément des aides de l'État et de Ile-de-France Mobilités pour l'acquisition d'un vélo électrique, la Ville a décidé d'apporter elle aussi sa pierre à l'édifice en allouant une aide de 100 € pour l'acquisition d'équipements en vue de favoriser l'usage du vélo, électrique ou classique, dans les déplacements quotidiens. Le point sur toutes les aides proposées pour vous mettre en selle, en toute sécurité, en 2021 !

Coup de pouce de la Ville pour équiper son vélo

En matière d'environnement, de développement durable et afin de participer à la réduction des émissions gaz à effet de serre, ainsi qu'à la limitation des nuisances sonores, la nouvelle équipe municipale a pris des engagements. L'un d'entre-eux est d'inciter les Étampois et les Étampoises à laisser leur voiture de côté au profit du vélo, plus économe et plus propre. Ce qui était encore un projet en septembre 2020 est devenu bien concret avec le vote en Conseil municipal le 16 décembre dernier, d'une prime de 100 € d'équipement pour tout achat d'un vélo neuf électrique ou classique de taille adulte (26 pouces et plus). « Nous voulions que le plus grand nombre puisse bénéficier de cette aide », déclare Joël Nolleau, le délégué du Maire notamment en charge du Cadre de vie, de la Transition écologique et amateurs de la petite reine. « Nous avons choisi d'apporter un soutien financier de 100 € d'équipements. Cette aide a été portée uniquement sur les équipements pour que chaque Étampois décidant d'acquérir un vélo électrique puisse bénéficier pleinement des aides de Ile-de-France Mobilités et de l'État. Si nous avons porté notre aide sur l'acquisition du vélo, l'aide de la Région aurait baissé. L'achat



d'un vélo est moins onéreux qu'une voiture, mais ce n'est pas donné quand même, nous voulions donc apporter une aide complémentaire à celles existantes », explique l' élu. Pour bénéficier de cette aide municipale, rien de plus simple. Il suffit de fournir la facture du vélo, d'aller retirer un formulaire en mairie et de répondre à une attestation sur l'honneur pour l'attribution du soutien financier. En effet, le bénéficiaire doit s'engager dans un délai de 3 ans à

compter de la signature de la convention à ne percevoir qu'un seul soutien financier pour l'acquisition d'équipement suite à l'achat d'un vélo et à apporter la preuve aux services, qui en feront la demande, qu'il est bien en possession d'équipements pour l'utilisation d'un vélo. **Formulaire de la prime à demander, en mairie, à l'accueil des Affaires Générales, rue des Marionnettes ou sur www.etampes.fr** > Actualités

CYCLES AUBRY : 4 ACCESSOIRES À ACQUÉRIR AVEC LA PRIME DE LA VILLE

Jeremy Aubry, gérant de Cycles Aubry, conseille 4 accessoires pour la pratique du vélo dont le total atteint quasiment les 100 € de la prime de la Ville. « Un casque Bell à 39,90 €, un kit LED à 26,90 € de marque Sigma avant et arrière pour rouler en toute sécurité, une pompe très légère de la marque Zefal qui s'accroche au cadre du vélo à 19,90 €, un antivol de la même marque à 13 €. Cela fait un total de 99,70 € pour être bien équipé », souligne Jeremy Aubry qui assure les réparations de vélo offertes par IDF Mobilités à hauteur de 50 €.

3 bis, rue Neuve Saint-Gilles.



Prime écologique Île-de-France Mobilités



Dans le cadre de sa politique de développement de la pratique du vélo sur toute la région Île-de-France, Île-de-France Mobilités propose depuis le 1^{er} janvier 2019 une aide à l'achat de vélo de 500 € à 600 € si ce dernier est un vélo cargo. Cette subvention est attribuée s'il s'agit d'un vélo classique à assistance électrique neuf, d'un

vélo cargo avec ou sans assistance électrique neuf : biporteur, triporteur, longtail, etc., un vélo pliant avec ou sans assistance électrique neuf ou un vélo adapté neuf sur présentation de la Carte Mobilité Inclusion (CMI) « Invalidité » ou « Priorité », un certificat médical ou un avis formulé par un professionnel de santé.

Pour les vélos de la liste LPPR (Liste des prestations et produits remboursables par la sécurité sociale), certains accessoires sont aussi éligibles à l'aide, s'ils sont achetés en même temps que le vélo. Ils doivent en revanche impérativement figurer sur la même facture que celle du vélo.

Pour les vélos à assistance électrique, vélos cargos et vélos pliants, seuls les accessoires de sécurité suivants sont éligibles à l'aide à l'achat : Panier/sacoches, casque, antivol. Cette aide à

l'achat est cumulable avec les aides apportées par les autres collectivités locales d'Île-de-France pour l'acquisition de vélo. Le cumul des différentes aides est fixé dans la limite des plafonds suivants :

VAE/vélo cargo sans assistance électrique/vélo pliant : Aide Île-de-France Mobilités + Aide(s) Locale(s) = 500 € maximum. VAE Cargo : Aide Île-de-France Mobilités + Aide(s) Locale(s) = 600 € maximum. www.iledefrance-mobilites.fr/actualites/vae-aide-achat-500-euros

LA SUBVENTION NATIONALE POUR ACHETER UN VAE

Les conditions d'attribution de l'aide de l'État sont fixées par l'article D251-2 du code de l'énergie. L'aide est attribuée à toute personne physique majeure justifiant d'un domicile en France. Cette personne doit être non imposable sur le revenu de l'année précédant l'acquisition du vélo. Il faut obligatoirement une aide financière de la collectivité locale en plus de celle de l'État, si la collectivité n'aide pas, le bonus de l'État ne peut pas être obtenu. Cette aide est destinée à l'achat de vélos électriques neufs n'utilisant pas de batterie plomb.

Le montant de l'aide d'État ne peut excéder le montant de l'aide accordée par la collectivité locale. Le montant des 2 aides cumulées ne peut être supérieur à 20 % du coût. Le montant de l'aide d'État complète l'aide allouée par la collectivité territoriale, ces 2 aides sont cumulatives. Le montant de l'aide d'État ne peut excéder le montant de l'aide accordée par la collectivité locale et ne peut dépasser 200 €. Vous ne pouvez bénéficier du bonus pour l'achat d'un vélo électrique qu'une seule fois.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

<https://www.economie.gouv.fr/particuliers/prime-velo-electrique>

LES ÉLUS AU SERVICE DES ÉTAMPOIS

Joël Nolleau,
délégué du
Maire en charge
du Cadre de vie,
de la Transition
écologique,
de l'Économie
circulaire,
de la Ruralité et
de l'Agriculture



« Pour ceux qui ont la pédale qui les démange en cette période de restrictions, il existe des possibilités de belles balades familiales à vélo, notamment en bordure de l'Île-de-Loisirs, une jolie boucle champêtre de plusieurs kilomètres en bord de Juine, et la très confortable piste sous-bois qui débute rue de Chauffour à Saint-Martin, pour vous conduire vers Saint-Hilaire en longeant la Chalouette (environ cinq kilomètres). Concernant l'utilisation du vélo en ville, nous avons pour objectif de favoriser autant que faire se peut l'utilisation de cycles au sein de l'agglomération, en améliorant les conditions de circulation des deux roues. Afin d'y parvenir, et dans un premier temps, il va falloir rendre l'existant (pistes cyclables) plus praticable, par fléchage, jonctions entres elles, continuité... La création de nouveaux espaces, par traçage au sol et partage éventuel de certaines voies larges avec les automobiles, sera mise en place. Afin de faciliter le stationnement des cycles, des supports seront installés en ville, à des endroits choisis. Ensuite viendra l'étude de la possibilité de création d'une liaison cyclable reliant les différents quartiers de la Ville, en évitant les trop fortes déclinaisons. »

Combien coûte un vélo équipé, aides déduites ?



« En commande dès maintenant et en stock au magasin au printemps, j'aurai des VAE à partir de 1 799 €. Ce que j'ai actuellement, c'est à partir de 2 399 € », signale Jeremy Aubry, gérant de Cycles Aubry. Si l'on considère la première option, le vélo à 1 799 € et 100 € d'équipement (prime de la Ville), la prime écologique Ile-de-France Mobilités (500 €), mais pas la subvention nationale (200 €) car le montant des 2 aides cumulées ne peut être supérieur à 20 % du coût (voir ci-contre) : le VAE et ses équipements reviennent à 1 299 €. Pour la deuxième option, le vélo à 2 399 € reviendra quant à lui à 1 899 €.

FÊTEZ L'ÉPIPHANIE AVEC VOS BOULANGERS !

Elles sont rondes et dorées comme des soleils et trônent comme des reines dans toutes les boulangeries ! A la pomme, au chocolat, à la frangipane, aux poires-chocolat... Les professionnels donnent le meilleur de leur savoir-faire pour préparer les galettes des rois. « Il faut en général entre 48 et 72 heures pour faire une bonne galette », déclare un artisan boulanger de la Ville. « Chacun a son coup de main pour pétrir la pâte et faire son tourage (NDLR : action consistant à étaler la pâte avec un rouleau et à la plier plusieurs fois en croix en ajoutant à chaque fois un peu de beurre) pour réaliser son feuilleté. Certains font 4 tours, d'autres 5 voire plus ! », ajoute-t-il. Après le pétrissage et le tourage, il faut ensuite fourrer la galette, ne surtout pas oublier de glisser la fève et ensuite procéder au rayage. Là aussi, chaque boulanger a son tour de main ! Les galettes passent ensuite au four. « Il faut entre 50 minutes et 1 heure de cuisson », précise l'artisan. Sortie du four, la galette doit

être d'une couleur or et brun et d'un aspect uniforme. « Quand il s'agit de trouver une bonne galette, les clients se trompent rarement. Ils font confiance à leur boulanger et nous faisons tout ce qu'il faut pour ne jamais les décevoir », poursuit un de ses confrères. La dégustation de la galette s'accompagne souvent d'un petit jeu de hasard. Un enfant est en effet invité à passer sous la table et à dire à voix haute à qui la part de galette doit être attribuée. Ainsi, il n'y a pas de triche. Celui ou celle qui trouve la fève dans sa part devient le roi ou la reine. Et il ne lui reste plus qu'à trouver sa moitié pour partager la couronne. Les collectionneurs sont désormais doublement récompensés. On peut en effet collectionner les fèves et les couronnes. Certaines sont dorées, dans la pure tradition, d'autres arborent des décorations originales avec des petits personnages de dessins animés. Certains boulangers se sont lancés également dans la galette des rois briochée, parfumée à la fleur



d'orange et aux zestes d'orange. Les gourmands peuvent ainsi tirer les rois à tout moment de la journée, y compris au petit déjeuner !

GM Opti-Conseil : du conseil financier pour tous

Ouverte depuis le 28 décembre dernier au n° 5 rue de la Juiverie, la SAS (Société par Action Simplifiée) GM Opti-Conseil est dirigée par la présidente Georgette Massing Manigie, auteure également de 2 livres : *Libérée de 524 000 € de dettes et Planificateur de budget financier*. « Mes deux livres sont disponibles au sein de l'agence et sur Amazon. Je travaille avec une apprentie, Sydney Ebengo, qui étudie le marketing à Paris et une collaboratrice virtuelle Carmen Mafuila. Notre cœur de métier est l'accompagnement à l'immatriculation, la modification et la radiation d'entreprise. C'est un service dédié aux entrepreneurs, aux auto-entrepreneurs mais aussi aux associations. Nous proposons aussi des services de courtage financier c'est-à-dire des demandes de financement de crédit immobilier, crédit à la consommation, regroupement de crédits pour diminuer les mensualités à régler chaque mois. Nous pouvons également accompagner nos clients dans la gestion de leurs finances personnelles et professionnelles. Avec cette période de crise sanitaire,



les personnes se retrouvant au chômage partiel ont besoin de savoir comment utiliser au mieux leurs budgets réduits. Nos tarifs sont sur devis. Nous nous adaptons à tout type de demande comme par exemple les déclarations sociales de chiffres d'affaires des auto-entrepreneurs, l'élaboration des devis et factures-clients... de simples démarches administratives », explique la présidente. **5, rue de la Juiverie. Tél. : 06 68 64 04 17. Site : gmopticonseil.fr Courriel : gm.opti.conseil@gmail.com**

UNE HISTOIRE D'ENCRE : UNE NOUVELLE TATOUUSE RUE DE LA JUIVERIE

La boutique a ouvert ses portes samedi 9 janvier. Les élus de la Ville d'Étampes Emmanuelle Royère, Sabah Aïd et Mostepha Ghenaïm sont venus souhaiter la bienvenue à Marina Toutain, la nouvelle tatoueuse qui exerce ses talents à Étampes. « Avec 6 amis que je remercie énormément, nous avons fait les travaux en 5 jours. Nous avons fini la mise en place la veille de l'ouverture. Cela fait 4 ans que je tatoue. Avant, j'étais en studio privé, directement chez moi pendant deux ans et demi, à Boissy-sous-Saint-Yon. Étampes est une ville que je connais où j'ai déjà travaillé en tant que coiffeuse. Mon style s'oriente particulièrement dans le floral et dans le « dark » comme les têtes de morts, l'animalier comme les insectes, scarabées et coccinelles, et l'ornemental. Je fais du noir et blanc, ce que l'on appelle du black and grey, et de la couleur », explique Marina Toutain. **20, rue de la Juiverie. Ouvert du lundi au samedi de 10 h à 19 h sauf le mercredi et le vendredi de 9 h à 16 h. Tél. : 06 08 42 50 93. Facebook et Instagram Une Histoire d'Encre.**



VEENA'S BEAUTÉ INDIENNE VIENT D'OUVRIER

« Nous proposons toutes sortes de soins de beauté pour le visage, le corps, les mains, les pieds et avons une spécialité qui n'existe pas encore à Étampes », déclarent Mageswary et Manomani, les 2 esthéticiennes de Veena's Beauté Indienne. « Il s'agit de l'épilation des sourcils au fil qui consistent à arracher les poils et leur bulbe avec deux fils en coton fins. La repousse est plus lente qu'avec les autres techniques », expliquent-elles. Les deux esthéticiennes proposent aussi des modelages ayurvédiques pour se détendre et redonner de l'énergie en utilisant une large gamme de produits naturels à base d'huile de noix de coco, de banane, de papaye, de karité... **Ouvert du lundi au samedi de 10 h à 19 h 30 avec ou sans rendez-vous. Veena's Beauté Indienne, 11, place Notre-Dame à Étampes. Tél. : 09 82 45 50 07.**



Saint-Jacques Market : une épicerie avec davantage d'espace et de produits

Omar Ouhgoub était déjà gérant de Minimarché, une épicerie, 11, avenue de La Libération, et vient d'en ouvrir une autre, 131, rue Saint-Jacques. « C'est un déménagement pour avoir davantage de surface, avec 80 m², et donc beaucoup plus de choix pour la clientèle. Je propose tout ce qui peut dépanner les habitants du quartier Saint-Gilles : fruits et légumes, boissons, produits d'hygiène... Je suis Étampois, je réside rue Paul-Doumer. Je suis ouvert depuis 5 jours. J'ai mes clients habituels qui viennent et aussi, des clients habitant à proximité, des personnes âgées qui sont contentes de l'ouverture de l'épicerie car je



leur rends service », se réjouissait le gérant. **131, rue Saint-Jacques. Ouvert 7 jours/7, de 8 h 30 à 20 h. Tél. : 07 74 46 09 94.**



LA BOUTIQUE DU MENUISIER
PVC • BOIS • ALU • MIXTE
Un spécialiste près de chez vous

MENUISERIE M.T.C.
Depuis plus de **25 ans** à votre service



HORMANN
Espace Conseil

L'équipe de la BOUTIQUE DU MENUISIER vous souhaite ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2021.










LA BOUTIQUE DU MENUISIER D'ETAMPES VOUS PROPOSE
FENÊTRES, PORTES FENÊTRES, PORTES D'ENTRÉE, COULISSANTS, PORTES DE GARAGE, VOILETS BATTANTS et ROULANTS, PORTAILS, CLÔTURES, GARDE CORPS, PERGOLAS...
Siège et Exposition : 31, avenue des Grenots - ZI - ETAMPES
01 60 80 07 94 - Mail : contact@mtc91.fr



FABRICATION FRANÇAISE

Soldes d'hiver du 20 janvier au 16 février chez vos commerçants

Les soldes d'hiver devaient démarrer le mercredi 6 janvier pour une durée de 4 semaines. En raison de la crise sanitaire, le gouvernement a décidé le 4 décembre dernier de décaler cette opération promotionnelle du 20 janvier au 16 février. Les commerçants de proximité seront au rendez-vous pour vous proposer leurs articles avec des remises à - 10 %, - 20 %, - 30 % voire même jusqu'à - 50 %. Profitez de ces remises et soutenez vos commerces de proximité !



Même SANS APPORT devenez PROPRIÉTAIRES !!!

Q.C.F CREDITS

quinou@qcfc-credits.fr
www.qcfc-credits-etampes.fr

Pensez à regrouper vos crédits

Nelly Quiniou et son équipe vous accueille pour tous vos projets de crédits.

Pensez à regrouper vos crédits et négocier vos assurances. Prêt immobilier, personnel, trésorerie, assurances emprunteurs, avance sur épargne salariale...
17, rue d'Enfer, angle place de la Bastille - 91150 ETAMPES

Ouvert du mardi au samedi.

Mardi au vendredi :
9 h 30 à 13 h et de 14 h à 18 h.

Le samedi :
9 h 30 à 16 h 30.

01 69 58 72 50
Fax : 01 69 58 72 35



UN PLAN DE RELANCE POUR ÉTAMPES PILOTÉ PAR LE MAIRE

demandé des audits financiers pour mettre en lumière ce qui a été fait par la précédente équipe. Nous devons comprendre et trouver des solutions très vite. Je publierai un arrêté des comptes dès que possible.

Alors que la crise sanitaire bloque l'économie et que les indicateurs sociaux sont dans le rouge, le Maire travaille à la mise en place d'un Plan de Relance pour décliner sa feuille de route et répondre à l'attente des Étampois.

« La crise sanitaire, économique et sociale que nous traversons ne va pas se régler en quelques mois. C'est beaucoup plus compliqué que cela. Il faut un engagement et une disponibilité de chaque instant. J'ai donc décidé de me consacrer à Étampes non pas à 100 mais à 200 % ! Je vais donc démissionner de mes fonctions de 1^{er} vice président au sein de la Communauté d'Agglomération de l'Étamais Sud Essonne et du SIARJA (Syndicat mixte pour l'aménagement et l'entretien de la rivière la Juine et de ses affluents).

Le Maire reprend les commandes

Je veux une Ville à taille humaine avec des équipements publics adaptés et de qualité. Je veux redonner toute sa place à l'humain parce que c'est l'humain qui permet de donner du sens à une Ville.

Des audits en cours

Mon Plan va comporter plusieurs volets. On commence en janvier par l'évidence, à savoir l'inventaire. J'ai

Relance = Sécurité

Axe suivant : la sécurité. Ce point est au cœur de nos préoccupations. La relance c'est la sécurité. Je veux passer la vitesse supérieure. Développer la vidéo et le recrutement. A ce propos, j'annonce qu'un nouvel agent prend ses fonctions le 1^{er} février. Un autre suivra au cours du mois », indique Franck Marlin.

Quand l'Etat met les moyens...

Suite aux interventions menées le 28 décembre auprès du ministre de l'Intérieur et du Préfet, pour réclamer que des moyens de police supplémentaires soient immédiatement déployés sur le territoire de la commune, des renforts sont arrivés à Étampes. Compagnie de CRS, effectifs de forces de l'ordre supplémentaires... ces mesures toujours en vigueur permettent d'obtenir rapidement des résultats probants et de pérenniser le dispositif de sécurisation. « Quand l'Etat met les moyens, matériels et humains, les choses changent. En atteste la situation revenue au calme aujourd'hui à Étampes. Je vais maintenant aller plus loin et réaffirmer ce que j'avais déjà préconisé il y a plus de 20 ans : le recours à l'Armée », ajoute le maire.

Faire appel à l'Armée

En 1998, Franck Marlin avait proposé à Jean-Pierre Chevènement, alors ministre de l'Intérieur, la mise en place d'un dispositif spécial et coordonné pour permettre aux militaires d'être présents sur le terrain, en soutien des forces de police et de gendarmerie, dans une perspective de prévention et de dissuasion. « Je persiste et signe car au-delà du concept de maintien de l'ordre, il ne faut pas oublier le rôle pédagogique de l'Armée et rappeler que, outre ses missions, le ministère des Armées s'implique également dans des missions de service public. Je propose donc de déployer des forces militaires dans les quartiers et d'assurer ainsi une réponse pérenne et coordonnée à des actes depuis trop longtemps subis.

Un partenariat avec les bailleurs

Enfin, 3^e axe de janvier, la reprise en mains des dossiers fondamentaux. Aux premiers rangs desquels, l'Urbanisme et la Politique de la Ville. On commence le 20 janvier avec une réunion fondamentale organisée avec les bailleurs sociaux. Il nous faut créer un nouveau partenariat ensemble autour de la gestion du patrimoine, du suivi des responsabilités individuelles, de la sécurisation et de l'entretien des parties communes, etc. En un mot : ce sera le début du réapprentissage de ce que doit être la vie dans la Ville. Le service public doit anticiper les problèmes avec rigueur et fermeté », affirme Franck Marlin.

Propreté de la Ville : la CAESE abandonne Étampes !

La Communauté d'Agglomération de l'Étamais Sud-Essonne en charge de la Collecte des ordures ménagères sur tout le territoire a mis fin à une convention triennale reconduite depuis 2010 avec la Cité Royale concernant la gestion des dépôts sauvages et la collecte des déchets verts. 9 bennes de location servant à stocker les détritus, avant leur mise en décharge, étaient ainsi à disposition du Service Voirie. « Un service indispensable à la propreté de la Ville. Près de 100 tonnes de déchets sont en effet collectés chaque mois », précise un agent des Services techniques. « La collecte des dépôts sauvages et des déchets verts était assurée par les agents de la Ville moyennant quoi la CAESE procédait chaque année à un remboursement des

frais engagés par la commune. Ils étaient évalués à 500 000 € par an. Mais en 2020, la CAESE n'a en fait remboursé que 141 000 € », souligne le responsable du service Comptabilité. L'Agglo trouve prétexte à dénoncer la convention en invoquant le manque de volonté politique, de pédagogie et de fermeté de la Ville pour que les incivilités cessent. Un reproche inacceptable aux regards du maire et de son équipe. « Nous mettons tout en œuvre pour que cessent ces dépôts sauvages. Nous avons même procédé à l'installation d'une caméra de vidéoprotection supplémentaire à Saint-Martin pour avoir des preuves matérielles contre celles et ceux qui salissent outrageusement notre Ville. Et par cette mesure, nous avons réduit à

hauteur de 80 % les dépôts sauvages sur cette zone. La Police municipale a également dressé 74 procès-verbaux entre septembre 2019 et octobre 2020 », dénonce le Maire. Confrontée à cette situation, la Ville a dû procéder dès le 1^{er} janvier à une gestion d'urgence des déchets sauvages en louant à ses frais 9 bennes de collecte. Elle s'est également rapprochée de la Semaer, une entreprise spécialisée, pour pouvoir gérer le transport et la gestion des déchets. « En nous imposant des contraintes ingérables, la CAESE nous pousse à la dépense avec une mauvaise foi sidérante. Nous allons trouver une solution, mais je trouve ce genre de pratique indigne vis-à-vis d'Étampes, qui rappelons-le à toute fin utile est,



et demeure la Capitale du Sud-Essonne », conclut le maire qui a écrit un courrier au président de la CAESE pour lui faire part de sa « stupéfaction » ainsi que de « son profond sentiment d'incompréhension et d'indignation » tout en demandant instamment de revenir sur sa décision.

INFOS MUNICIPALES

• Pharmacie de garde

Dimanche 17 janvier : PHARMACIE DE LA FONTAINE : 41, place Notre-Dame, à Étampes.

• Menu des enfants

Lundi 18 : betteraves en salade, sauté de dinde au curry, pâtes, fromage portion, fruit. Mardi 19 : concombres vinaigrette, blanquette de poisson, riz, Carré de l'Est, Flanby chocolat. Mercredi 20 : salade de tomates au maïs, cuisson de poulet, frites au four,

yaourt aromatisé, fruit bio. Jeudi 21 : salade coleslaw, spaghetti bolognaise bio, fromage blanc, fruit. Vendredi 22 : repas végétarien : salade de pommes de terre, omelette, haricots verts, saint-nectaire, fruit.

ÉTAT CIVIL

• Bienvenue à

Le 30/12 : Alana Malardel Moliton ; 31/12 : Lina

Demirci ; 01/01 : Bradley Mongu ; Inès Boughanem ; 04/01 : Yoann Brusova ; 06/01 : Mouhamed Amir Yachou.

• Ils nous ont quittés

Le 31/12 : Danièle Gasnier, 66 ans ; 02/01 : Ginette Boulommier, 92 ans ; Cyrille Le Goff, 46 ans ; 06/01 : Rachel Calliet épouse Logghe, 85 ans.

LIBRE EXPRESSION

ENSEMBLE ON FAIT TELLEMENT PLUS

En 2021, une équipe municipale plus que jamais mobilisée en faveur des Étampois

La crise sanitaire, ses répercussions sociales et économiques, les incendies survenus dans deux écoles... nous imposent d'amplifier notre engagement permanent en faveur des Étampois.

Mais force est de constater qu'en dépit d'une mobilisation et d'une volonté acharnée de répondre aux préoccupations, l'héritage légué par le précédent Maire s'avère particulièrement contraignant, s'agissant notamment d'une gestion ayant conduit à réduire drastiquement les marges de manœuvre budgétaire ou d'une politique d'urbanisme soumise aux exigences des promoteurs immobiliers, qui s'est traduite par la délivrance irraisonnée de permis de construire.

C'est pourquoi nous réaffirmons notre entière détermination afin de mener à bien les très nombreux projets de 2021 articulés autour de 2 axes : la sécurité des personnes et des biens et l'amélioration du cadre et des conditions de vie.

Franck MARLIN et la liste « Ensemble, on fait tellement plus »

ÉTAMPES EN COMMUN

Merci aux professeurs et animateurs des écoles Louise Michel et Jean de La Fontaine

Nous remercions tous les professionnels mobilisés pour nos enfants. En plus de notre participation à la collecte de jouets et matériels pédagogiques aux côtés de nombreux Étampois, nous tenions à offrir aux professeurs de ces écoles le pouvoir de décider elles-mêmes du matériel durable, non genré, non franchisé, conforme à leurs pratiques.

Nous avons donc décidé de reverser nos indemnités d'élus du mois de décembre aux coopératives des écoles incendiées. À ces 500 euros, s'ajoutent les dons des membres et sympathisants de l'association EEC.

Nous remercions les enseignantes pour le temps non rémunéré qu'elles ont consacré durant leurs vacances à préparer la rentrée. L'Éducation Nationale ne les dédommagera pas. Nos pensées accompagnent également le personnel de l'accueil de loisirs LM.

Mathieu HILLAIRE, Aline GARNIER, Maxime MARCELIN, Camille BINET-DEZERT, Jacques CORBEL.
http://www.etampesencommun.fr @: contact@etampesencommun.fr

UNE ÉQUIPE S'ENGAGE POUR ÉTAMPES

La sécurité des étampois est ESSENTIELLE

La feuille de chou nous apprend que la police municipale se "densifie et se diversifie". Il y aura plus de caméras et un centre de supervision rénové. Nous reconnaissons là un effort nécessaire pour que la sécurité des étampois soit renforcée. Nous sommes toutefois inquiets de l'utilisation des drones qui doit être encadrée pour protéger la vie privée. Aucune concertation à ce jour.

Nous étions les seuls à vouloir une brigade cynophile lors des élections. Or, nous avions questionné en conseil la non création des postes de maîtres-chiens. La réponse de la majorité a été surprenante « la brigade cynophile c'est compliqué et long à mettre en place, pas avant 2022 »

Voici que sans avoir créé de nouveaux postes, on annonce 2 recrutements en 2021. A quand le respect des procédures de recrutement et une vraie maîtrise des dépenses ? A quand la fin de la communication bibendum ?

Clotilde Douard, Tarik Meziane et Isabelle Tran Quoc Hung
Email : eeetampes@protonmail.com

Retrouvez
Étampes info
en couleur

chaque jeudi soir

→ sur le site de la Ville :

www.etampes.fr

ou en vous inscrivant à la newsletter (formulaire disponible en bas de la page d'accueil du site www.etampes.fr).

ETAMPES info



Préparés pour la campagne de vaccination !

N° 1206

Hebdomadaire municipal de la Ville d'Étampes

N° ISSN 1245-1355

Tél. : 01 69 92 12 92

Fax : 01 69 92 12 88

Courriel : communication@mairie-etampes.fr

Directeur de la publication : Philippe Colas

Directrice de la Rédaction et Webmaster : Christine Martin

Rédaction-photos : Christine Fougereux-Léger Benjamin Paschal Mathieu Roulleau

Maquettiste : Murielle Kusy-Broudieu

Secrétariat : Tiphany Vergne

Publicité : Service Communication

Impression : Groupe Prenant ETAMPES info est imprimé sur papier recyclé et recyclable.



À jeter dans le conteneur adapté.

Retrouvez-nous sur Internet et les réseaux sociaux :

@ www.etampes.fr

Facebook : MairieEtampes

Twitter : @MairieEtampes

Instagram : @mairieetampes

QUE DIEU LUI PARDONNE : UN 7^E ROMAN POIGNANT POUR LAURENT MALOT



Les œuvres se suivent et ne se ressemblent pas pour Laurent Malot. L'auteur étampoise continue de manier sa plume habile en explorant des univers divers... mais toujours avec le talent et la sensibilité qui le caractérisent.

Après les enquêtes policières dans *L'Abbaye Blanche* et *Sème la Mort* (dont la suite est d'ailleurs en préparation et se déroulera toujours à Étampes), après la comédie avec *Tous pour Elle* ou *Lucky Loser* (en cours d'adaptation pour la télévision), Laurent Malot s'est lancé dans un drame social en narrant les violences familiales, la maltraitance des enfants à travers *Que Dieu lui Pardonne*. L'histoire relate ainsi le parcours de Maya, 17 ans, qui décide d'échapper à la violence de son père. En se réfugiant à Fécamp (76), dans l'appartement mitoyen du sien, 4 enfants de 6 à 12 ans subissent également la tyrannie de leur beau-père. Le combat de Maya ne sera plus seulement de sauver son âme, mais de les protéger.

Si le thème résonne tristement avec l'actualité puisque ce type de violence a fortement augmenté lors des confinements, l'écrivain s'était lancé dans cette histoire bien avant 2020.

« C'est un sujet tellement grave auquel beaucoup d'enfants sont confrontés. Il y a par exemple 3 000 dossiers en instance au tribunal de Bobigny, soit autant d'enfants battus qui sont obligés de retourner chez eux tant que l'affaire n'est pas traitée. C'est un fléau qui peut toucher tout le monde, quelles que soient sa région, sa classe sociale. Et le rôle d'un écrivain est aussi de soulever ces problèmes, de poser des questions. Dans ce message, je m'adresse aussi aux témoins que nous sommes tous, parfois aveugles. Il faut dissocier la dénonciation légitime de la délation. J'espère que ce roman saura susciter la réflexion de chacun. Si le thème est particulièrement sombre, j'insiste sur le fait que l'histoire est aussi lumineuse, qu'elle met en avant la fraternité, la résilience, la justice. » Un récit fort et poignant qui a déjà convaincu la prestigieuse maison XO Éditions : « Un véritable coup de cœur qui dépeint avec réalisme mais aussi optimisme les grandes questions qui traversent nos sociétés. » **Que Dieu lui pardonne est disponible depuis le 14 janvier sur le site www.xoeditions.com, sur toutes les plateformes ou dans les espaces culturels.**



Un CIO plus que jamais à l'écoute des ados et des jeunes adultes



Depuis la rentrée de septembre 2020, le Centre d'Information et d'Orientation (CIO) d'Étampes a encore étendu son secteur, qui s'étend désormais jusqu'au Dourdannais. Le CIO compte désormais 8 psychologues de l'Éducation nationale spécialité éducation, développement, conseil en orientation scolaire et professionnelle (PsyEN spécialité EDCO). « Spécialistes du conseil en orientation, de l'aide à l'élaboration des projets d'orientation, de l'information sur les études, les formations professionnelles, les métiers, nous sommes aussi des psychologues, formées à l'écoute et à la compréhension des problématiques que peuvent rencontrer les adolescents, particulièrement dans cette période éprouvante liée aux contraintes sanitaires actuelles », rappelle la directrice du CIO d'Étampes, Sylvie Pierson. « Nous constatons en effet une augmentation de jeunes en mal-être en raison de problématiques familiales, de l'isolement, d'un décrochage scolaire ou encore d'une déprime. Nos professionnels sont là aussi pour écouter, conseiller et si besoin pour aiguiller vers d'autres spécialistes. Rappelons que les psychologues de l'Éducation nationale exercent leur métier dans le respect des principes déontologiques de la profession

réglementée de psychologue. Ils utilisent des outils et des méthodes adaptés aux besoins des élèves : entretien personnalisé, observation, questionnaires d'intérêts, évaluation psychométrique/ bilan psychologique. Ils ne font pas de thérapie mais peuvent orienter vers les professionnels adaptés. Dans tous les collèges et lycées publics, des permanences sont assurées pour être au plus près des élèves, lesquels peuvent également prendre rendez-vous au CIO. S'il n'y a pas de permanence dans les établissements privés, les élèves et leurs parents peuvent également être reçus et accompagnés au CIO, de même pour les jeunes déscolarisés, et les jeunes adultes désirant se réorienter ou reprendre une formation. »

Si un certain nombre d'événements, forums n'ont pu se dérouler comme les autres années, les élèves sont néanmoins accompagnés dans leur orientation au sein de leurs établissements. **A Geoffroy-Saint-Hilaire, par exemple, un forum post bac est organisé à distance, sur inscription, le 16 janvier.** « Le 23 janvier, nous organiserons avec le proviseur adjoint M. Malrieu une réunion d'information en distanciel pour présenter Parcoursup », conclut Sylvie Pierson. **CIO : 21, promenade des Prés, prendre RDV au 01 69 92 10 60.**



Du vendredi 15 au dimanche 24 janvier

Filet de bœuf

36 €90
le kg

Viande
origine
France

NovoViande : rue des Heurte-Bise, ZAC Bois-Bourdon, 91150 Etampes.
Ouverture tous les jours de 9 h à 20 h non stop et le dimanche de 9 h à 12 h 30.

DON DE SANG
1^{RES} COLLECTES 2021
LES 19 ET 20 JANVIER À
LA SALLE SAINT-ANTOINE



On ne perd pas le rythme à Étampes. Deux ans après l'officialisation de la Convention entre l'Établissement Français du Sang, l'association pour le Don de Sang Bénévole d'Étampes (ADSBE) et la Ville d'Étampes, les collectes de sang chaque mois reprennent pour la 3^e année consécutive. « Ces premières collectes de sang en 2021 auront lieu les **mardi 19 et mercredi 20 janvier** de 14 h à 19 h, exceptionnellement à la salle Saint-Antoine (22, rue Saint-Antoine) », précise le président de l'ADSBE, Antoine Dannacker. « La prise de RDV est ouverte sur Internet à l'adresse mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr. Attention, vous ne pouvez pas amener vos enfants - et il faut désormais vous munir d'une pièce d'identité. Et si jamais vous avez un empêchement, pensez bien à annuler votre rendez-vous s'il vous plaît. Un grand merci à toutes et tous ! »

LE RUN&BIKE ANNULÉ

En raison de la situation sanitaire, le Triath'Club Etampois est contraint d'annuler sa manifestation sportive Run & Bike prévue le 17/01/2021 à l'Île de Loisirs d'Étampes.

IL EST ENCORE TEMPS DE S'INSCRIRE AU 6^E PRIX ACTION POUR LA PLANÈTE

Collectif citoyen, association ou encore établissement scolaire, il reste encore quelques jours pour les inscriptions au PrixAction pour la Planète. Ce concours imaginé par le Conseil départemental vise à valoriser toutes les actions menées en faveur de la transition énergie-climat, en matière d'amélioration de l'environnement et du cadre de vie, de consommation responsable, ainsi que de vivre ensemble, de solidarité, de liens intergénérationnels... Un court-métrage et 1 500 € sont en jeu.



Plus d'informations : 01 60 91 94 41 ou essonne21@cd-essonne.fr. Pour déposer votre candidature jusqu'au 17 janvier : actionplanete.essonne.fr.



RÉALISATION DE TRAVAUX PAR LA SNCF

La SNCF Réseau va procéder à des travaux potentiellement bruyants entre la gare centrale d'Étampes et la gare Saint-Martin afin d'assurer le renouvellement de voie et ballast ainsi que le remplacement de rails. Ces travaux se dérouleront du 11 janvier au 13 février (de 22 h à 6 h), du 15 au 26 février (de 9 h à 16 h), du 1^{er} au 20 mars (de 22 h à 6 h), du 12 au 17 avril (de 22 h à 6 h), du 19 au 30 avril (de 9 h à 16 h), du 3 au 7 mai (de 22 h à 6 h).

LES ÉLUS À VOTRE SERVICE

La plaquette de présentation des élus du Conseil municipal est disponible sur www.etampes.fr > Guide.



MÉTÉO DU WEEK-END

Samedi 16 janvier



S^t Marcel
 Matin : -4°
 Après-midi : 2°

Dimanche 17 janvier



S^{te} Roseline
 Matin : 0°
 Après-midi : 5°

Retrouvez chaque lundi les photos de la semaine passée sur www.etampes.fr > Médiathèque > Vu la semaine dernière

LA VILLE MET DES ATTESTATIONS À DISPOSITON

Les formulaires sont disponibles aux Affaires générales (01 69 92 68 00), au service des Personnes retraitées (01 64 94 55 72) et dans les lieux suivants : boulangeries, tabacs, La Poste, et à l'accueil des enseignes. Pour rappel, tout déplacement de personne hors de son domicile est interdit de 20 h à 6 h à l'exception des déplacements autorisés (listés sur l'attestation ci-dessous). L'attestation (et ses mises à jour) est aussi disponible en ligne sur www.etampes.fr > rubrique : Actualités.

ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE ENTRE 20 HEURES ET 6 HEURES

En application de l'article 4 du décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

Je soussigné(e),

Mme/M. :

Né(e) le :, à :

Demeurant :

certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé en application des mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire :

Note : les personnes souhaitant bénéficier de l'une de ces exceptions doivent se munir s'il y a lieu, lors de leurs déplacements hors de leur domicile, d'un document leur permettant de justifier que le déplacement considéré entre dans le champ de l'une de ces exceptions.

- 1. Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle ou le lieu d'enseignement et de formation, déplacements professionnels ne pouvant être différés.
- 2. Déplacements pour des consultations et soins ne pouvant être assurés à distance et ne pouvant être différés ou pour l'achat de produits de santé.
- 3. Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou précaires ou pour la garde d'enfants.
- 4. Déplacements des personnes en situation de handicap et de leur accompagnant.
- 5. Déplacements pour répondre à une convocation judiciaire ou administrative.
- 6. Déplacements pour participer à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative.
- 7. Déplacements liés à des transits ferroviaires ou aériens pour des déplacements de longues distances.
- 8. Déplacements brefs, dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile pour les besoins des animaux de compagnie.

Fait à :

Le :, à :

(Date et heure de début de sortie à mentionner obligatoirement)

Signature :

Pour lutter contre l'épidémie, téléchargez

#Tous AntiCovid

HOROSCOPE de la semaine

- BÉLIER** 21 mars - 20 avril
Ne gaspillez pas votre tonus. Vous devrez savoir canaliser votre énergie.
- TAUREAU** 21 avril - 20 mai
Vous ne penserez qu'à faire plaisir à ceux que vous aimez.
- GÉMEAUX** 21 mai - 21 juin
Vous êtes en bonne forme et cela vous donne des ailes.
- CANCER** 22 juin - 22 juillet
Ne faites pas de forcing pour atteindre vos objectifs, montrez-vous diplomate.

- LION** 23 juillet - 23 août
Ne faites pas attention aux commérages. Continuez de nourrir vos ambitions.
- VIERGE** 24 août - 22 septembre
Faites confiance aux personnes qui vous entourent. Elles sont souvent de bon conseil.
- BALANCE** 23 septembre - 22 octobre
Vos rêves pourront devenir réalité. Donnez-vous en les moyens.
- SCORPION** 23 octobre - 21 novembre
Vous manquerez de calme et cela peut vous déstabiliser. Relativisez !

- SAGITTAIRE** 22 novembre - 21 décembre
Vous devrez vous montrer plus conciliant pour éviter les tensions.
- CAPRICORNE** 22 décembre - 19 janvier
Vos amis devront se passer de vous. Vous donnerez la priorité à votre famille.
- VERSEAU** 20 janvier - 19 février
On vous confiera une tâche délicate. Ce sera une occasion de faire enfin vos preuves.
- POISSONS** 20 février - 20 mars
Ne vous découragez pas, vous aurez l'occasion de prouver aux autres ce que vous valez.